

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 061521

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1771 Société : R A M
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre : 11 9877
 Nom & Prénom : EL MOUTARAJI AHMED
 Date de naissance : 09/01/1949
 Adresse : Village de la BLOC A N° 24 DE ROVA
 Tél. : 06 66 03 73 61 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/05/2022
 Nom et prénom du malade : El moutaraji Ahmed Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : otite dent
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Peroua Le : 31/05/2022
 Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/5/2022		C2	20000	
11.6.2022		Analysane	30000	
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
Pharmacie Principale Deroua Bloc U N° 1 Daroua Tél : 05 22 53 20 83	31/5/22	162,00		
Pharmacie Principale Deroua Bloc U N° 1 Daroua Tél : 05 22 53 20 83	11/06/2022	21.80		
ANALYSES - RADIOGRAPHIES				
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie PRINCIPALE DEROUA sarl au Bloc U N° 1 Daroua Tél : 05 22 53 20 83	31/01/22	162,00
Pharmacie PRINCIPALE DEROUA sarl au Bloc U N° 1 Daroua Tél : 05 22 53 20 83	06/06/2022	21.80

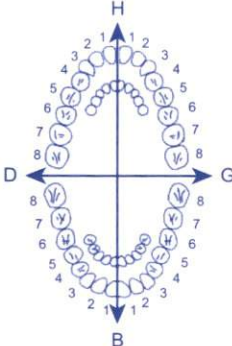
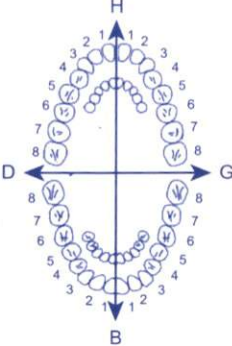
[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
OD.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D H 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B 00000000 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

[illegible]

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		H 25533412 00000000 D H 21433552 00000000 G B			
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
		DATE DU DEVIS			
		DATE DE L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Omar BADISS

Oto-Rhino-Laryngologiste

Maladie et Chirurgie du Nez
Gorge - Oreille - Face et Cou
Exploration et traitement de surdit 
Vertige - Troubles de la voix
Endoscopie
Ronflement - Allergie
Chirurgie de la thyroide



د. عمر باديس
إختصاصي الأذن، الأنف والحنجرة - الوجه والعنق

إختصاصي في أمراض و جراحة الأنف
و الحنجرة - الأذن - الوجه و العنق
تشخيص و علاج الصمم
الدوخة - اضطرابات الصوت
الفحص بالمنظار
الشخير و الحساسية
أمراض و جراحة الغدة الدرقية

Deroua, le 17. 6. 22

El autorop' Ahmed

Note d'honoraires:

Consultation 200,00

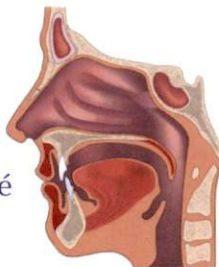
Audiogramme 300,00

500,00

Dr. Omar BADISS

Oto-Rhino-Laryngologiste

Maladie et Chirurgie du Nez
Gorge - Oreille - Face et Cou
Exploration et traitement de surdit 
Vertige - Troubles de la voix
Endoscopie
Ronflement - Allergie
Chirurgie de la thyroide



د. عمر باديس

إختصاصي الأذن، الأنف والحنجرة - الوجه والعنق

إختصاصي في أمراض و جراحة الأنف
والحنجرة - الأذن - الوجه و العنق
تشخيص و علاج الصمم
الدوخة - اضطرابات الصوت
الفحص بالمنظار
الشخير و الحساسية
أمراض و جراحة الغدة الدرقية

Deroua, le

16/06/2022

في انتظار

21,80
Poly Lex



4 gm

x u x 10'



Pharmacie PRINCIPALE DEROUA
sari en
Bloc U N° 1 Deroua
Tel : 05 22 53 20 83

062049176
INPE

Dr Omar BADISS
M decin O.R.L.
INPE : 09 10 44 719

تجزئة نورة 5، زنقة بدر، شقة رقم 3، الطابق الاول (بالقرب من مخبزة بدر الخير) - الدروة
Lot. Noura 5, Rue Badr, Appt N 3, 1 r  tage - Deroua
T l. : 05 22 03 61 03 - E-mail : dr.omarbadiss@gmail.com

Dr. Omar BADISS

Oto-Rhino-Laryngologiste

Maladie et Chirurgie du Nez
Gorge - Oreille - Face et Cou
Exploration et traitement de surdit 
Vertige - Troubles de la voix
Endoscopie
Ronflement - Allergie
Chirurgie de la thyro de



د. عمر باديس
إختصاصي الأذن، الأنف والحنجرة - الوجه والعنق

إختصاصي في أمراض وجراحة الأنف
والحنجرة - الأذن - الوجه والعنق
تشخيص وعلاج الصمم
الدوخة - اضطرابات الصوت
الفحص بالمنظار
الشخير والحساسية
أمراض وجراحة الغدة الدرقية

Deroua, le 31 / 5 / 2022

à Monsieur Ahmed

2060
1/ oflozet par



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebaa Casablanca
Oflozet 1,5 mg/0,5 ml sol
auriculaire b20
P.P.V. : 70,60 DH
6 118001 080571

10 x 21 x 10

21 2060
7160 de fines



14200
Pharmacie PRINCIPALE DEROUA
Bloc U N° 1 au
T l : 05 22 53 20 83

Dr Omar BADISS
M decin O.R.L.
INPE : 09 10 44 719

Al Naitoregi

Ahmed

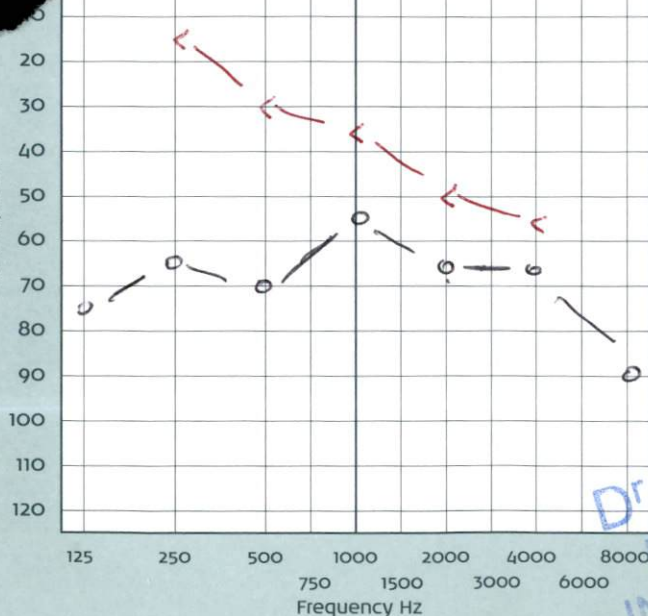
n 16 / 222



Interacoustics

www.interacoustics.com
info@interacoustics.com

Hearing Level



o Drisk

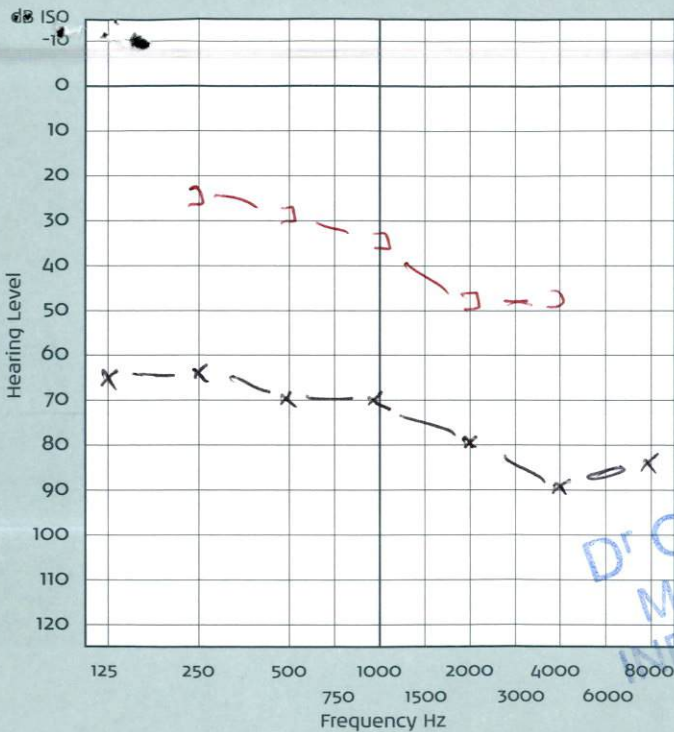
S mixer

o predomine

perception

Dr Omar BADISS
Medecin O.R.L.
INPE : 09 10 44 719

Audiogram AF12



Interacoustics

www.interacoustics.com
info@interacoustics.com

o. fndi

Dr Omar BADISS
Médecin O.R.L.
INPE : 09 10 44 719